



Communiqué du 18 janvier 2018

Les propriétaires de forêts dans la tourmente

Le 3 janvier 2018, la tempête Eleanor (nommée Burglind outre-Sarine) a jeté à terre 1,3 million de mètres cubes de bois en Suisse. Cela représente un quart d'une récolte annuelle normale et un dixième des dégâts de l'ouragan Lothar. Les propriétaires forestiers pourront néanmoins gérer cette quantité imprévue et l'écouler par les canaux habituels. Cependant, les travaux de déblaiement sont compliqués et coûteux et il reste encore beaucoup à faire. Le personnel forestier accomplit actuellement un travail remarquable et difficile.

L'étendue des dégâts d'Eleanor est maintenant connue. Renseignements pris auprès des services cantonaux des forêts et des associations cantonales de propriétaires forestiers, la quantité totale de bois renversée par la tempête s'élève environ à 1,3 million de mètres cubes. Cela correspond au quart de l'exploitation annuelle moyenne et à un dixième environ des dégâts causés par l'ouragan Lothar en 1999. Ces derniers jours, les tempêtes de föhn et la tempête Evi ont encore cassé de nouveaux arbres, et de nombreux autres sont affaiblis et devront probablement être abattus.

Les propriétaires forestiers s'estiment en mesure de gérer ces quantités et sauront adapter l'offre de bois à la demande et aux besoins spécifiques de leurs clients. C'est pourquoi la Commission suisse du marché du bois, qui représente paritamment les propriétaires de forêts et l'industrie du bois, a décidé le 16 janvier 2018 de maintenir le prix du bois à son niveau actuel, comme indiqué dans le communiqué de presse d'hier matin. Cependant, l'évacuation, la prévention des dommages consécutifs, le reboisement et les mesures d'entretien forestier occuperont encore les propriétaires forestiers pendant des mois et des années.



Chapeau au personnel forestier !

Pour ForêtSuisse, l'intervention rapide des entreprises forestières et des entrepreneurs forestiers après la tempête a été impressionnant. De nombreux professionnels de la forêt se sont engagés dans les équipes locales de pompiers volontaires, les entreprises communales ou les organismes de protection civile; ils se sont impliqués à plein avec leurs compétences professionnelles quasiment dès la première heure. Des équipes forestières entières ont interrompu leurs vacances pour déblayer les routes et éliminer les dangers aigus. Les forestiers ont procédé rapidement à des analyses de situation et, en collaboration avec les entrepreneurs forestiers, élaboré des plans d'urgence pour les travaux de déboisement urgents. Markus Brunner, directeur de ForêtSuisse, ne ménage pas ses éloges: «Nos gens ont réagi rapidement, avec professionnalisme et dans le calme. Des professionnels bien formés et bien organisés ont montré ce dont le personnel forestier est capable. Les priorités ont été fixées correctement; la sécurité a toujours passé avant tout!»

Déblayer et reboiser ou laisser à terre: des décisions prudentes sont requises

Après les mesures immédiates réalisées haut la main, les forestiers doivent maintenant reprendre leur souffle. Les dégâts épars, comme leur nom l'indique, sont dispersés sur d'innombrables points. Cet imbroglio d'arbres couchés ou à moitié tombés recèle de nombreux et grands dangers. Chaque situation doit être évaluée pour elle-même et de façon experte puis éliminée avec le plus grand soin. Le nombre tragiquement élevé d'accidents qui ont suivi la tempête Lothar a bien montré que le dégagement du bois renversé est souvent l'occasion de blessures graves ou mortelles pour les profanes. Mais même le personnel forestier professionnel n'œuvre pas tous les jours dans les chablis et il doit maintenant se concentrer sur ce travail. Aussi ForêtSuisse et les responsables cantonaux de la formation ont-ils immédiatement organisé des cours spécifiques



pour le personnel forestier formé. Cette semaine déjà, de nombreux professionnels ont bénéficié de cours d'une journée, et d'autres suivront.

Le travail en sécurité parmi les arbres tombés est plus compliqué et revient plus cher que la récolte de bois «normale», où l'on peut agir de façon beaucoup plus planifiés, efficiente et sûre. Le tri du bois demande aussi un soin particulier, pour éviter que du bois de haute qualité ne finisse dans des chaudières ou que des troncs endommagés ne prennent le chemin des scieries. Les propriétaires forestiers subissent donc des manques à gagner et des coûts supplémentaires considérables, dans leur activité qui est déjà à peine rentable en temps normal. On sait que le commerce du bois ne connaît pas de frontières, ce qui soumet les prix à une forte pression internationale. Malgré cela, il est impératif d'évacuer au moins le bois de conifères avant le printemps pour empêcher une propagation massive des scolytes. En même temps, il faudra se montrer pragmatique: en particulier, des arbre feuillus tombés isolément seront sans doute laissés à terre ici ou là. Les troncs en décomposition font partie du cycle naturel et forment un lieu de vie pour de nombreux petits animaux et champignons. Dans un tel cas, les considérations économiques et écologiques se rejoignent.

Soins aux jeunes forêts et reboisement: l'importance d'une économie durable

Le nettoyage des chablis laissera de nombreuses éclaircies, dont les propriétaires forestiers devront également s'occuper. En bien des endroits, on optera pour la méthode courante du rajeunissement naturel. C'est-à-dire que l'on se contentera de favoriser les jeunes pousses qui existaient déjà sous les vieux arbres ou qui vont germer d'elles-mêmes et qui correspondent à la composition forestière souhaitée. Là où les dégâts sont plus étendus, où les nouvelles pousses ont également été endommagés ou où des invasions de ronces sont à craindre, on préférera aider la nature en plantant de jeunes arbres pour un reboisement plus rapide. Dans les forêts à vocation économique, on utilise des mélanges d'essences adaptées naturellement à la station, capables



de faire face au changement climatique, et qui un jour pourront être bien vendues. La production de bois à valeur économique contribue largement à réaliser la politique de la Confédération et des cantons en matière d'environnement et de ressources. Les jeunes forêts qui repousseront sur les multiples lieux touchés par la tempête auront encore besoin de soins pendant bien des années – même quand le nom de la tempête Eleanor sera tombé dans l'oubli.

((Encadré))

Situation de l'industrie du bois et attentes des propriétaires forestiers

L'abandon du taux plancher de l'euro par la Banque nationale le 15 janvier 2015 a eu des effets catastrophiques pour les propriétaires forestiers, mais aussi pour l'industrie du bois en Suisse. Cette année-là, les propriétaires forestiers suisses ont enregistré une baisse d'environ 11% des recettes de la vente de bois, liée au taux de change, aussi bien à l'exportation que sur le marché intérieur.

Avec le taux actuel d'environ 1,18 franc suisse pour un euro, le cours est maintenant revenu à un niveau comparable à celui d'avant ce jour fatidique. A l'époque, les propriétaires forestiers avaient accepté de réduire considérablement leurs prix par solidarité avec l'industrie du bois, brusquement soumise elle aussi à une pression beaucoup plus forte. Aujourd'hui, l'euro a repris des couleurs et la demande de bois pour la construction a augmenté en Suisse et dans toute l'Europe. Même l'exportation de bois vers les pays voisins redevient progressivement plus intéressante pour les propriétaires forestiers suisses. Les prix des sciages connaissent une hausse notable dans toute l'Europe. L'industrie de transformation du bois devrait donc envoyer maintenant des signaux clairs indiquant que les prix des bois ronds de forêt seront augmentés en conséquence.

Les propriétaires forestiers devraient donc donner la préférence aux clients qui observeront les fourchettes de prix tout à fait raisonnables recommandées par les organisations de l'économie forestière et qui se sont distingués par des relations commerciales fiables et constantes. La marge de variation des prix recommandés reflète les différences régionales du pays et permettra de négocier des prix adaptés aux conditions locales du marché. Dans la conjoncture actuelle de l'industrie du bois, les propriétaires forestiers n'éprouvent aucune indulgence pour des acheteurs potentiels qui, malgré l'amélioration du taux de change, la hausse des prix sur le marché international et la bonne demande de bois, voudraient obtenir des prix inférieurs aux recommandations de leurs propres organisations.



Contacts

Markus Brunner, directeur, téléphone 032 625 88 00, mobile 079 291 20 39,
markus.brunner@waldschweiz.ch

Urs Wehrli, responsable communication, téléphone 032 625 88 00, mobile 079 798 24 31,
urs.wehrli@waldschweiz.ch

Ce communiqué de presse et celui de la Commission du marché du bois ainsi que des photos sont disponibles ici:
www.foretsuisse.ch/la-foret-suisse/association/medias/communiques-de-presse/2018

Suggestions d'illustrations



Attention, danger: arbres renversés avec hêtre sous tension (Photo: ForêtSuisse)



Le bois déjà façonné et le bois renversé par la tempête seront vendus ensemble (Photo: ForêtSuisse)



ForêtSuisse – Association des propriétaires forestiers

ForêtSuisse – anciennement Economie forestière Suisse – est l'association suisse des propriétaires de forêts. Elle représente les intérêts des quelque 250000 propriétaires de forêts privées et publiques du pays. ForêtSuisse s'engage en faveur de conditions cadres qui permettent aux propriétaires et aux exploitants forestiers de pratiquer une sylviculture économiquement viable, écologiquement durable et de préserver la vitalité et la biodiversité des forêts. L'association aide les propriétaires à commercialiser leur bois et à valoriser leurs prestations aux meilleures conditions. Elle offre une large palette de services dans les domaines de la formation, de la formation continue et de la gestion d'entreprise. L'association publie les deux principales revues forestières suisses, WALD und HOLZ et LA FORÊT. ForêtSuisse réunit en son sein les associations cantonales et régionales d'économie forestière, des cantons et des propriétaires forestiers. Une trentaine de personnes travaillent au siège central de ForêtSuisse à Soleure. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.foretsuisse.ch.